



Compte-rendu contrôle de conformité de raccordement au réseau collectif dans le cadre d'une opération immobilière

Titre et nom prénom du Client :	SUCCESSION BOULAY	Parcelle:	Section: A
Adresse de l'abonnement :	259 CHEMIN DE LA CRETE	N° 497	
Complément adresse :	LE BOIS D'OINGT	<input checked="" type="radio"/> Propriétaire	<input type="radio"/> Locataire
Code postal Nom commune :	69620 VAL D'OINGT		

Nom Facturation:	FRANCE DOMAINE CENTRE ET LOIRET	Renseignements complémentaires :
Adresse de facturation :	4 PLACE DU MARTROI	Tél domicile :
Complément adresse :	CS 12435	Tél portable : 06.98.87.47.48
Code postal Nom commune :	45032 ORLEANS CEDEX 1	Tél du Propriétaire :
		Email : damien.ripoche@notaires-sin.fr

Personne présente lors de l'enquete pour permettre l'accès au branchement :	Rendez-vous pour contrôle :
Nom: Mr RIPOCHE	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
N° Téléphone : 06.98.87.47.48	Le: 15/10/2024 a: 13H30

Contrôle effectué le : 15/10/2024 Par :

S'agit t'il d'une contre visite NON OUI

CONTRÔLE DE RACCORDABILITE (Assujetti / Exonéré)

Terrain avec construction : OUI NON → Si Non type (Jardin, Bouche arrosage, etc ..) :

Raccordé au réseau : OUI NON → Date de raccordement au réseau si connue :

Raccordable : Facilement Difficilement → Distance importante entre réseau et limite propriété : ml

→ Maison en contre-bas, Nécessité d'un poste relevage : OUI

→ Travaux importants pour ramener le rejet côté brcht : OUI

→ Autre : OUI

CONTRÔLE DE RACCORDABILITE (Assujetti / Exonéré)

Nota : la non raccordabilité pour contrainte technique ou financière est uniquement déterminée par Mr le Maire ou Président par arrêté

Arrêté de la collectivité : OUI NON EN ATTENTE

Décision collectivité le : / / → RACCORDABLE : OUI NON

CONTRÔLE DU RACCORDEMENT

Le réseau collectif est : Séparatif Unitaire

EAUX USEES :

Boite de branchement supposée existante : → OUI NON

Boite de branchement trouvée physiquement : → OUI NON Public O/N

Bon écoulement des eaux usées : → OUI NON

Présence de syphons et d'évent sur évacuation : → OUI NON

Risque de retour d'eaux dans les pièces en sous sol : → NON OUI

Raccordements et tampons étanches : → OUI NON

Convention: servitude de tréfonds : OUI NON Enregistrée aux hypotèques OUI NON NSP

EAUX PLUVIALES :

Boite de branchement supposée existante : → OUI NON

Boite de branchement trouvée physiquement : → OUI NON

Raccordées sur réseau unitaire ou eaux pluviales collectif : → OUI NON

Si NON destination à préciser : **6 chéneaux dans les eaux usées.**

RESUME :

Séparation effectuée : → OUI NON

Inversion Eaux Usées et Eaux Pluviales : → NON OUI

Séparation ou inversion déterminée par : → Test Phonique Test Colorant Test à la fumée

Raccordement Eaux Usées conforme : → OUI NON

Raccordement Eaux Pluviales conforme : → OUI NON

Commentaires ou travaux à effectuer pour mise en conformité

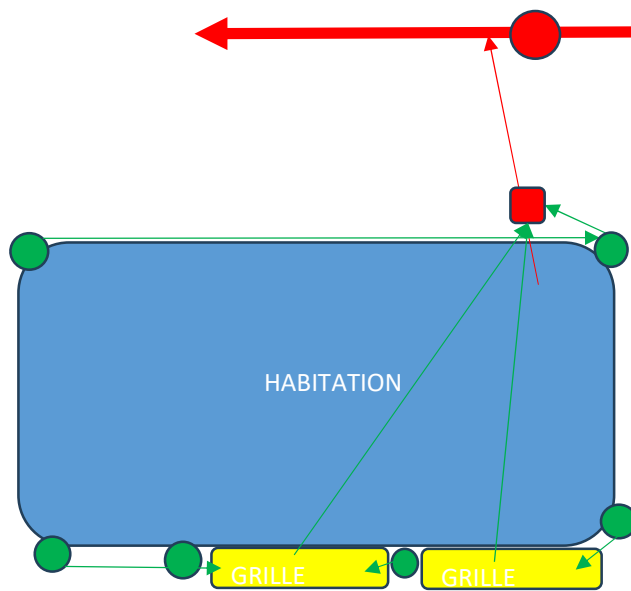
Servitude de passage du réseau collectif des eaux usées sur le terrain de la propriété (parcelle n°A 497)

Les 6 chéneaux plus 2 grilles de l'habitation sont à déconnecter des eaux usées (actuellement sur les eaux usées).

CONCLUSIONS DU CONTRÔLE :	Visa Agent
RACCORDEMENT NON CONFORME A LA RÉGLEMENTATION (à la date du contrôle)	
sous réserve de vices cachés (volontaires ou involontaires)	
NÉCESSITE D'UNE CONTRE-VISITE → <input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	K.C
Contre visite gratuite	
Prévue le : Après les travaux (sous 9 mois)	

Information transmise au demandeur et à la collectivité : **SAVA** (04.74.71.46.82) Durée de validité du contrôle : 3 ans (à compter de la date du contrôle,)

SCHEMA DE L'INSTALLATION



Les eaux usées sont raccordées sur le réseau des eaux usées.

Les 6 chéneaux de l'habitation et 2 grilles se déversent sur les eaux usées.

PHOTO DE L'HABITATION

